



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E87658

VALABLE JUSQU'AU 19/02/2024

ÉDITÉ LE 22/12/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/05/2010

Forme juridique : EURL

Capital : 35 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : 522 609 064 00012

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8210412

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 000000144437546

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 000000144437546

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2022

Raison sociale : TAILLANDIER Y SARL

182 IMPASSE DE LA FOIRE DU BOIS
42560 ST JEAN SOLEYMIEUX

Téléphone : 04 77 24 71 87

Portable : 06 86 53 60 45

Fax :

Site Internet : www.charpentetaillandier.fr

E-mail : contact@charpentetaillandier.fr

Responsabilité légale :

TAILLANDIER YOHANN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	26/11/2019
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	26/09/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.